

<http://www.pierrealainmillet.fr/Rapport-Annuel-sur-le-developpement-durable-les-victoires-de-la-ville>



Conseil Municipal du 10 Octobre 2016

Rapport Annuel sur le développement durable ; les victoires de la villeâ€¦

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : lundi 10 octobre 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce rapport annuel est cette année l'occasion aussi de vous proposer de valider la relance de notre démarche agenda 21, et de vous résumer le résultat du travail d'évaluation de l'agenda 21 validé en 2011.

Je vous présenterai ce rapport avec un diaporama qui permet de mieux illustrer les éléments principaux, mais comme chaque année, vous avez une longue liste d'indicateurs qui sont suivis depuis 2010 et pour lesquels vous pouvez voir ce qui progresse comme les difficultés, et bien entendu, pour lequel vous pouvez demander des explications plus détaillées. Il n'est évidemment pas possible d'évoquer chacun des 100 indicateurs, mais je fournirai toutes les explications nécessaires sur demande. Permettez-moi de commencer d'abord par un bilan marqué par ce qu'on peut appeler les réussites Vénissianes. J'aimerais pouvoir associer tout le monde, car nous pourrions par exemple être unanimement fier de notre 4e fleur, mais je sais bien que certains chercheront toujours comment dénigrer. Peu importe, ce qui compte, ce sont les Vénissians.

Donc, oui, nous avons obtenu en 2015 le trophée du réseau de chaleur, et je vous livre un secret, nous aurons d'autres récompenses pour ce réseau. Nous avons ensuite fêté la 4e fleur de la ville. Il n'y avait jusqu'en 2015 que deux petites villes du Rhône, St-Loup dans le beaujolais et Communay, et la ville d'Ecully qui n'est pas vraiment dans la même typologie urbaine que nous, et nous avons rejoint ce club très fermé en même temps que la ville de Caluire. D'ailleurs, nous avons pris le temps de féliciter le maire de Caluire au conseil de métropole

Et cela continue avec le label Cit'ergie, un label européen qui récompense les politiques climat-énergie des collectivités. Nous avons participé avec les villes de Lyon, Rillieux et la métropole à ce projet avec un énorme travail technique et administratif contrôlé par un auditeur habilité à délivrer ce label. Il sera remis officiellement aux assises de l'énergie à Bordeaux fin janvier, nous rejoindrons alors le club des 34 villes labellisées. Une caractéristique de notre candidature était sa transversalité avec de très nombreux services et élus associés, comme le montre cette photo de la réunion finale avec l'auditeur, et aussi la coordination avec la métropole qui a elle obtenue le label au printemps.

Comme vous le voyez sur ce tableau, le référentiel Citergie et ses 79 points étudiés, qui se regroupent en 5 catégories, contient beaucoup de sujets qui sont en partie, ou même très largement, de compétences métropolitaines, mais ce qui est noté, c'est bien la contribution de la ville à la réussite des actions métropolitaines, comme par exemple, la sensibilisation à la mobilité active, ou à la maîtrise des consommations d'énergies.

Enfin, permettez-moi de mettre en exergue une action particulière engagée depuis 2 ans et dont nous avons eu les premiers résultats en 2015, l'action « smart electric » en partenariat avec EDF. Bon, encore un anglicisme, dont on ne sait pas trop s'il faut le traduire par électricité intelligente ou maligne, mais en tout cas, un travail très précis sur les consommations électriques de la médiathèque, éclairage, aération, équipements informatiques, climatisation, en étudiant comment les piloter au plus juste pour assurer le meilleur confort possible aux agents et usagers avec les plus faibles consommations possibles. Au total, nous sommes sur une baisse de 38% des consommations dont 20% déjà réalisée, qui représente près de 300 MWh électrique et 40K€ de gains potentiels sur des actions qui ne demandent pas de gros investissements.

C'est donc avec un bilan plus que satisfaisant de notre agenda 21 que nous abordons sa redéfinition. Nous avons fin 2014 lancé une évaluation de cet agenda par un prestataire, qui nous a aussi permis de demander la prolongation de la reconnaissance par le ministère. Nous avons ensuite en 2015 lancé un travail important, 6 séances du conseil citoyen du développement humain durable, qui a abouti à un avis qui vous est résumé en annexe de ce rapport, et c'est à partir de ces évaluations que nous vous proposons de travailler à un nouvel agenda 21, qui bien sûr, confortera tout ce que nous avons mis en place en matière d'environnement et d'énergie, et qui prendra en compte la nouvelle version de notre plan climat-énergie, délibéré en Juin.

Mais notre ambition est de mieux prendre en compte les questions économiques et sociales et de mobiliser l'ensemble des acteurs de la ville, notamment les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

D'abord parce les contraintes budgétaires ne nous permettront pas de prendre de nouvelles initiatives importantes, mais plus profondément encore, parceque nous savons qu'on ne peut traiter les questions environnementales et énergétiques sans les lier profondément aux questions sociales. Nous voulons élargir la participation citoyenne, et pour cela, on doit innover dans des actions qui partent des urgences sociales en termes d'accès à la consommation, de gestion des déchets, de mobilité, de rapport à la nature et aux espaces verts.

Dans cette diapositive, quelques exemples des actions que nous voulons prendre en compte dans ce nouvel agenda 21, vous en connaissez certaines qui étaient dans notre contrat communal, ou qui ont fait l'objet d'éco-projets ces dernières années, comme le jardinage en ville, ou encore qui font l'objet de politiques métropolitaines comme les recycleries.

Nous travaillons avec un bureau d'étude sur l'état des lieux de l'économie sociale et solidaire à Vénissieux, nous rencontrerons l'ensemble des acteurs, et nous espérons pouvoir organiser une démarche de travail avec la métropole.

Notre ambition est d'aboutir en 2017 à un nouvel agenda 21, qui confortera notre ambition d'une ville humaine et durable, en insistant sur deux nouvelles dimensions, une ville solidaire et citoyenne

Pour finir, je vous invite à parcourir le tableau de suivi des indicateurs,

- avec par exemple en bas de la page 1, la baisse cumulée de consommations d'énergie corrigée des variations saisonnières, qui atteint -19% en 5 ans. Vous connaissez sans doute les objectifs européens des 3x20, qui cherchaient à baisser de 20% les consommations énergétiques en 2020 par rapport à 1990, c'est à dire en 30 ans, nous l'aurons fait en 5 ans, c'est à dire que nous ferons beaucoup plus d'ici 2020
- page 2, une hausse de la consommation électrique en 2015 qui succède à une baisse continue depuis 2010, d'abord parce-que l'année 2014 était particulièrement douce avec une consommation de chauffage électrique très basse, qui a naturellement remonté en 2015 avec une année plus froide, mais aussi la mise en place de nouvelles chambres froides à la cuisine centrale, le développement des bâtiments scolaires, dont le nouveau restaurant du centre, comme aussi le temps d'occupation des bâtiments scolaires qui augmente.
- page 2, notez le taux d'énergie renouvelable dans nos consommations totales de chauffage qui atteint 29%, là encore, bien au-delà des objectifs des 3x20, et même au-delà des objectifs gouvernementaux
- toujours page 2, le nombre de bâtiments mal classés énergétiquement augmente non pas parce que des bâtiments se sont dégradés, mais parce-que nous avons élargi le classement à de nouveaux bâtiments. Jusqu'en 2014, les DPE étaient obligatoire pour les bâtiments de plus de 1000m². Nous en avons 13 mal classés sur 41. Nous devons le faire désormais pour les bâtiments de plus de 250m², et nous avons donc 26 bâtiments mal classés sur 61. Mais en fait, le nombre de bâtiments bien classés est passé de 28 à 35.
- notez une correction concernant le pourcentage de nos investissements qui sont consacrés aux économies d'énergie, il faut corriger le chiffre qui est en fait de 5,5% en forte progression, car il faut prendre en compte

aussi la part des dépenses des travaux de maintenance qui ont un effet sur la consommation énergétique, comme le remplacement des ouvrants

- page 3, notez le développement des composteurs de quartier, qui étaient 4 fin 2015 et nous avons encourus 3 projets supplémentaires
- en page 7, en lien avec notre délibération sur l'ADAP, le nombre de points noirs d'accessibilité résorbés qui passe de 130 à 152,
- et en page 8, le nombre d'agents formés aux pratiques durables pas très loin des 1000 personnes

Il y a bien sûr aussi des difficultés, des points de faiblesses sur lesquels nous orienterons nos efforts, mais je vous laisse me questionner et je remercie une nouvelle fois tous les services qui ont fait ces réussites Vénissianes, avec tout le travail administratif ingrat mais important qui nous permet de suivre ce tableau d'indicateur et de répondre à l'audit Citergie.